

Commune de Grazac

Haute-Garonne

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Conseil municipal du jeudi 30 avril 2026

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h30 sous la présidence de Madame Marilyne TORRES, Maire de la commune.

Membres présents

Mme TORRES Marilyne, Mme FÉRÉ Stéphanie, Mme BRUNANCHON Annie, Mme CHENIN Marie-Carmen, M. TEDOLDI Frédéric, M. SIÉ Frédéric, Mme OPIGEZ Carole, M. LORIFERNE Thibaut, M. PARINICO Jérémy, M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme SAJDAK Sophie

Membres absents excusés

M. CHOPIN Philippe (Pouvoir donné à M. DA SILVA CORREIA Manuel)
Mme MAGNIEN Marie (Pouvoir donné à M. LORIFERNE Thibaut)

Membres absents non excusés

Mme SANDRÉ Johanna, M. MAGLIANO Thomas

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal désigne Madame FÉRÉ Stéphanie en qualité de secrétaire de séance.

2. DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026 – 43 : Désignation correspondants incendie – secours (CCIS)

Madame le Maire rappelle l'obligation légale, issue de la loi du 25 novembre 2021 (loi Matras), de désigner dans chaque commune un correspondant communal incendie et secours (CCIS), chargé d'assurer le lien avec les services d'incendie et de secours.

Ce correspondant a pour missions principales d'assurer l'interface avec le SDIS, de relayer les messages de prévention des risques, de promouvoir les bons comportements et de participer aux actions de sensibilisation et aux exercices si nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

- Mme Annie BRUNANCHON en qualité de correspondante titulaire ;
- M. Manuel DA SILVA CORREIA en qualité de suppléant.

Voté à l'unanimité

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Délibération n°2026 – 44 : Liste de présentation des membres de la Commission des Impôts Directs

Madame le Maire rappelle qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la constitution de la Commission communale des impôts directs, composée de 24 commissaires. Il est proposé de recourir à un tirage au sort effectué à partir de la dernière liste électorale.
Après tirage au sort, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la composition suivante :

Commissaires titulaires (12 membres)

Les personnes suivantes sont désignées :

Mme FÉRÉ Stéphanie, M. CHOPIN Philippe, Mme BRUNANCHON Annie, M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme CHENIN Marie-Carmen, M. LORIFERNE Thibaut, M. MAGLIANO Thomas, Mme MAGNIEN Marie, Mme OPIGEZ Carole, M. PARTINICO Jérémy, Mme SAJDAK Sophie, M. SIÉ Frédéric.

Commissaires suppléants (12 membres)

Sont désignés en qualité de suppléants :

Mme SANDRE Johanna, M. TEDOLDI Frédéric, Mme PIMENTEL Sandrine, M. MARTY Eric, Mme RUQUET Sylvie, M. SALVAYRE Guy, M. BARTOLINI Franck, Mme GARCIA Incarnation, Mme PAVAN Martine, Mme PLAISANT Mauricette, Mme BONETTI Brigitte, M. BUOSI Anthony.

Madame le Maire indique que le directeur des finances publiques sélectionnera les membres définitifs.

Voté à l'unanimité

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
------------------	-----------------------	-------------------

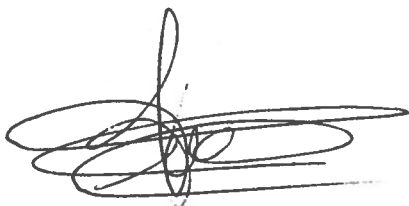
3. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- AIFP : Aide financière à un administré pour une formation Product Builder No – Code
 - Plan Communal de Sauvegarde à mettre à jour
 - Venue d'un camion ambulant « épicerie » tous les jeudis soir de 16h15 à 19h
 - Prochain conseil municipal le 5 juin 2026
-

4. CLOTURE DE LA SEANCE

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22H30.

Le secrétaire de séance



Le Maire

